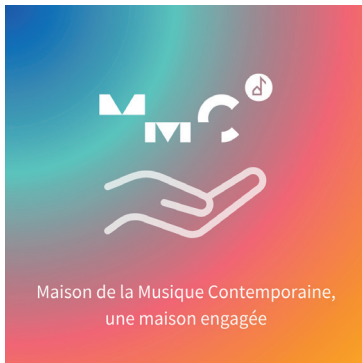


LA MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE, UNE STRUCTURE ENGAGÉE EN FAVEUR DES GRANDS ENJEUX SOCIÉTAUX



Depuis sa création en 2020, la Maison de la Musique Contemporaine (MMC) n'a de cesse de réfléchir, en concertation avec les acteur·rice·s du secteur, aux meilleures pratiques en adéquation avec les problématiques sociétales : égalité des genres, diversité, inclusivité, transition écologique, etc.

Elle soutient des projets visant à une meilleure représentation de la société, œuvrant pour la transformation écologique et réalisés dans le respect des droits culturels.

Convaincue de l'importance de ces sujets et de la nécessité pour les acteur·rice·s du secteur des musiques contemporaines de s'en saisir, la MMC accompagne les artistes et les structures sur ces évolutions.

« Le combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, contre les discriminations qui empêchent la juste représentation de la société dans sa riche diversité, traverse et nourrit l'ensemble du champ culturel et artistique : le ministère de la Culture porte haut ces engagements et s'appuie sur un réseau d'allié·e·s efficaces et solidaires. Dans le secteur musical, la MMC joue un rôle essentiel pour promouvoir l'égalité : ses programmes de mentorat, la conditionnalité de ses aides à la présence de compositrices dans les programmes soutenus constituent assurément un levier puissant, dont les effets positifs se ressentent déjà et s'accroîtront encore, pour le plus grand bénéfice de la création contemporaine ! »

Agnès Saal, Haute fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations du ministère de la Culture

L'ÉVOLUTION DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Consciente que la place des enjeux sociétaux doit être centrale dans la construction d'un projet artistique, la MMC a progressivement revu les critères d'éligibilité de ses dispositifs d'aides.

Afin de permettre aux porteur·euse·s de projet de s'emparer de ces évolutions, la MMC propose un calendrier de mise en œuvre et en action progressif.

2022 Les projets doivent justifier de leur engagement :

- pour plus d'égalité
- pour plus de diversité
- en faveur de la transformation écologique

2023 La Maison de la Musique Contemporaine intègre la notion de respect des droits culturels.

2024 Pour le dispositif d'aide à la production et diffusion d'œuvres contemporaines, la présence de compositrices dans chacun des programmes devient obligatoire, hors monographie ou œuvre unique.

2025 Pour le dispositif d'aide à la production et à la diffusion d'œuvres contemporaines, la présence de compositrices de musique contemporaine dans chacun des programmes devient obligatoire, hors monographie et œuvres uniques.

UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN À LA MMC

Au-delà de l'accompagnement des porteur·euse·s de projet, la Maison de la Musique Contemporaine développe aussi une stratégie globale et transverse visant à répondre de la manière la plus pertinente aux enjeux sociétaux et à faciliter la sensibilisation du plus grand nombre sur ces sujets.

- 
- 2019** • Publication de l'ouvrage *Compositrices, l'égalité en actes* par le Centre de documentation de la musique contemporaine, association ayant fusionnée avec la MMC.
 - 2021** • Écoute de la sélection à l'aveugle pour les SuperPhoniques (ex-GPLC).
 - Intégration d'Estelle Lowry, Directrice de la MMC, au comité stratégique égalité du Centre national de la Musique.
 - 2022** • Mise en place d'un plan de responsabilité sociale des entreprises (RSE).
 - Participation à des tables rondes sur les questions d'égalité des genres, diversité, inclusivité, transition écologique.
 - Adoption de l'écriture inclusive.
 - Coaching des compositrices de l'Académie internationale des jeunes compositrices de l'Orchestre de chambre de Paris.
 - 2023** • Mise en place d'une liste paritaire pour le dispositif des SuperPhoniques (ex-GPLC).
 - Webinaire avec Agnès Saal, haute fonctionnaire à l'égalité et à la diversité au ministère de la Culture, autour de l'enjeu de l'éga-conditionnalité dans le secteur de la musique contemporaine.
 - Webinaire organisé par la MMC autour du thème « ressources compositrices » présentant les différents outils en ligne.
 - Production de contenus valorisant les compositrices : podcasts, playlists paritaires, dossiers interactifs.
 - 2024** • Coaching des compositrices du programme *Unanimes !* avec l'Association Française des Orchestres (AFO).
 - Mise en place d'une formation dédiée à la question du répertoire des compositrices avec Présence Compositrices.